

Les distributeurs n'attendent pas le parlement

Autor(en): **Delley, Jean-Daniel**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **37 (2000)**

Heft 1434

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1026080>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Les distributeurs n'attendent pas le Parlement

Les électriciens suisses investissent déjà l'Europe, sans que celle-ci exige la réciprocité. Quand le marché anticipe la loi.

LE MARCHÉ SUISSE de l'électricité n'est toujours pas libéralisé. En effet, le Conseil des Etats vient de renvoyer l'examen du projet de loi après la votation du 24 septembre prochain sur les taxes énergétiques. Ce retard n'empêche pas les sociétés d'électricité de conquérir de nouveaux marchés à l'étranger.

Alors qu'elles devaient se limiter au commerce de gros au travers du réseau européen interconnecté, elles livrent maintenant à des consommateurs et à des sociétés locales de distribution. En 1998 déjà, le groupe Watt décrochait un contrat avec Fribourg-en-Brigau, et Waldshut, une ville du sud de l'Allemagne, abandonnait son fournisseur local pour le Suisse Atel. Aujourd'hui, profitant de l'ouverture du marché européen, les distributeurs helvétiques livrent également à des clients français, italiens et autrichiens. Selon les re-

cherches de la *Basler Zeitung* (5 juin 2000), Atel, les Forces motrices de l'est de la Suisse, les Forces motrices bernoises et le groupe Watt vendront cette année entre six et sept milliards de kWh, soit l'équivalent de la production de la centrale de Leibstadt. Atel a créé en Italie sa propre société de distribution et pris une participation financière dans les Services industriels de Milan et Rome.

Cette présence des distributeurs suisses sur le marché européen peut étonner quand on sait que l'Union européenne exige la réciprocité. Or le marché suisse est toujours fermé aux sociétés étrangères. En réalité, les groupes helvétiques n'ont aucune peine à prouver que leur électricité est produite dans l'Union car, une fois injectée dans le réseau européen, l'origine du courant n'est dès lors plus décelable. *jd*

POLITIQUE EUROPÉENNE

Tenir les promesses qu'on n'a pas faites

L'INTERPRÉTATION DU vote sur les bilatérales est révélatrice de l'indécision fondamentale du Conseil fédéral. Avant le scrutin, il avait tenu à clarifier la portée du vote, tirant leçon du scrutin sur l'EEE. Les bilatérales, avait-il précisé, n'engagent pas au-delà du contenu des accords. Le peuple, puisque le référendum a abouti, tranche souverainement: il accepte ou refuse un objet précis. Il ne se prononce pas sur une orientation politique.

Mais aujourd'hui, selon les eurosceptiques, cette claire délimitation devient un engagement à en rester au statu quo. Maintenir le cap européen serait selon eux contraire aux engagements pris avant les bilatérales! En fait la votation devait être circonscrite à elle-même, et voilà qu'elle devient promesse d'en rester là. Promesse que le Conseil fédéral est sommé de respecter. S'il tient vraiment à sa libre compétence de conduire la politique extérieure, comment peut-il se laisser enfermer par de telles interprétations? A défaut d'autre chose, une claire et publique clarification serait déjà une affirmation d'autorité. *ag*

Médias

L'ASSOCIATION DES Amis du *Journal de Genève* et *Gazette de Lausanne* publie un pamphlet de son président Pierre Engel intitulé *Le livre blanc d'un noir dessin*.

LE MENSUEL URANAIS *ALternative*, l'un des rares survivants de la presse alternative des belles années, envisage de se saborder. Personne ne s'annonce pour le rédiger et les abonnés ont tendance à renoncer au renouvellement de l'abonnement. Il faudrait 50 000 francs de plus par année pour équilibrer les comptes.

UN SUPPLÉMENT TÉLÉVISION dont on parle peu s'appelle *TV Sélection*. Il est joint chaque semaine à *La Liberté* et à *l'Echo Magazine*.

LE BI-MENSUEL DES propriétaires d'immeubles (*Hauseigentümer*) a fêté le 250 000^e adhérent de l'Association par un encart où l'on peut voir l'évolution des effectifs: 100 000 membres en 1979, 200 000 en 1996 et 250 000 maintenant. *cfp*